

Projet Pédagogique Docteur junior en gynécologie obstétrique du Pôle Femme enfant des Hôpitaux de Saint Maurice (2023)

1. Structure

Le Pôle femme enfant des Hôpitaux de Saint Maurice est une structure hospitalière de gynéco-obstétrique de niveau IIA regroupant une Unité Fonctionnelle de Gynéco-Obstétrique, une unité d'Anesthésie réanimation et une unité de néonatalogie.

- 50 lits d'hospitalisation (4 lits de gynécologie, 2 places d'IVG, 18 lits de grossesse pathologiques et post césariennes, 25 lits de suites de couches),
- 7 salle d'accouchement
- -salle de soin post interventionnelle avec 4 lits
- Une unité de néonatalogie de 18 lits.

2. Recrutement, activité du service

3500 accouchements/an

Durée moyenne de séjours de 3j.

Prise en charge des enfants ≥ 32 SA et/ou 1500 g), intégré dans le réseau périnatal du val de marne.

Le recrutement du service est essentiellement obstétrical avec une

Forte activité échographique anténatale (10 000 actes d'échographies/an). 5 échographes Voluson E10 ; chaque box d'urgence (n=4) est équipé d'un appareil d'échographie Voluson S8 Touch

Cette activité repose sur une collaboration étroite avec le Centre pluridisciplinaire de Diagnostic prénatal de l'Hôpital Trousseau (Pr Jouannic),

Le Pôle a aussi une activité de PMI et planning familial ainsi que d'IVG (500/an). Dans ce cadre il participe à une convention IVG ville-hôpital et est membre de l'association REHVO.

L'activité de chirurgie gynécologique est orientée vers la chirurgie endoscopique (hystéroscopies, coelioscopies, hystérectomie coeliopréparée, promontofixation coelioscopiques ...). Il n'y a pas d'accréditation du service en cancérologie. Le pôle n'ayant pas d'accréditation SAU, les urgences se limitent aux patientes suivies dans le service et à une activité de gynéco-obstétrique.

3. Organisation

Le service est organisé autour d'un Chef de pôle (Dr Bardou PH ancien CCA de l'hôpital Saint Vincent de Paul APHP), un chef de service de gynécologie obstétrique (Dr Pachy PH ancien CCA de l'hôpital de Louis Mourier, APHP), un chef de service d'anesthésie (Dr Ben Romdhan PH), un chef de service de néonatalogie (Dr Brière PH).

L'encadrement de l'activité de gynéco-obstétrique repose sur 5 PH et 5 assistants spécialistes.

Sept internes sont accueillis chaque semestre : 5 DES, et 2 FFI.

Le Pôle accueille par ailleurs 4 à 7 étudiants de médecine issus de la Faculté de médecine de Créteil Henri Mondor.

Staff quotidien à 8H30.

Le repos de sécurité est systématique chaque lendemain de garde.

Les internes disposent de la liberté nécessaire au suivi de tous les enseignements et formations auxquels ils sont inscrits (DES, DESC, DU, etc.) après information au chef de service. Enfin, un bureau est dédié spécifiquement aux internes, équipé en informatique (incluant Intranet, Internet, ...) ainsi que des commodités suivantes (1 télévision, 1 frigo). Le bureau est à proximité directe du bureau des assistants.

4. Encadrement. Enseignement :

L'encadrement théorique est assuré lors des transmissions, staffs, blocs opératoires, visite quotidienne au lit du patient et permanences de soins. Chaque point clinique ou élément de prescription peut faire l'objet d'une discussion. Il est aussi assuré par des cours dédiés aux internes. Mais aussi par la mise en disponibilité des internes pour participer à au moins un congrès : semestre novembre-avril, congrès du CEGORIF (dont le service est un membre actif) et en décembre, congrès du CNGOF. Les internes participent aux revues de morbidité-mortalité.

L'enseignement pratique est assuré lors de la permanence des soins, du bloc opératoire et des consultations. Un livret de protocoles est remis systématiquement à l'interne et son accès est sur intranet.

Le service est impliqué dans la formation pratique de l'échographie (médecins, sages-femmes) lors des journées annuelles du CEGORIF.

5. Les objectifs du poste de docteur Junior

Il s'agit d'un poste polyvalent qui assurera au Dr Junior une transition parfaite entre l'internat et l'assistantat.

Le Dr junior sera accueilli à l'instar des internes du service. Il sera encadré sur chacune de ses actions par un ou plusieurs docteurs séniors.

Le Dr Junior sera reçu en entretien individuel chaque mois (comme ces collègues plus jeunes) afin d'évaluer sa progression dans l'autonomisation et les difficultés qu'il pourrait rencontrer.

Toutes les activités du service seront ouvertes au Dr Junior (en compagnonnage):

- Consultation en autonomie: gynécologie, suivi de grossesse, échographie obst et gynécologiques
- Bloc opératoire : d'abord avec un sénior puis selon les évaluations en autonomie supervisée
- Visites en GHR et gynécologie 1 fois par semaine
- Gestion de la salle de travail d'abord comme interne puis comme BIP 1 selon l'évolution.

Les journées débuteront à 8h30 et se termineront à 18h30

Pour les gardes : le Dr Junior participera au tour de garde des internes ; il sera amené à prendre la responsabilité du BIP 1 (c'est-à-dire en faisant fonction de chef) en journée après une période d'évaluation de 6 mois. Un médecin sénior sera toujours disponible si besoin.

Son planning sera renseigné dans le logiciel E-GTT (présence, congés, temps de récupération, congrès...)

Le Dr Junior assistera aux différentes réunions du staff médical.

Ce projet pédagogique est partagé avec l'ensemble des praticiens du service et sera également assumé par ces derniers.